

Voies pour cibler la corruption dans le domaine des ressources renouvelables : Un résumé des données

Par David Aled Williams, *conseiller principal, U4-CMI*

Ce document résume les preuves empiriques et les enseignements tirés de la [recherche de l'U4](#) dans le cadre du projet quinquennal [Cibler la Corruption liée aux Ressources Naturelles](#) (TNRC), soutenu par l'USAID, dont l'objectif est d'aider à réduire le rôle que joue la corruption dans la facilitation et l'exacerbation des dommages environnementaux et sociaux. La première partie décrit la recherche ; la deuxième partie résume les principaux résultats et les implications pour la pratique.

Résumé exécutif

- » Dans une approche d'écologie politique, des équipes de chercheurs dirigées par le U4 Anti-Corruption Resource Center étudié des projets de conservation sélectionnés au Pérou, à Madagascar et au Vietnam. Cette analyse par pays a été complétée par des données secondaires, dont une revue systématique de la littérature de plus de 900 publications, revues de la documentation officielle et données sur les changements environnementaux concernant la déforestation.
- » Cette analyse a abordé la question de recherche fondamentale « Quels facteurs conditionnent le succès de la lutte contre la corruption ? et l'échec dans les secteurs des ressources renouvelables ? »
- » Cinq recommandations ont émergé pour les praticiens de la conservation et les donateurs cherchant à intensifier leurs efforts pour cibler corruption des ressources naturelles : (1) renforcer davantage les approches d'analyse et de gestion des risques de corruption dans la conservation; (2) promouvoir et faciliter la coordination des donateurs aux niveaux mondial, régional et national sur la corruption environnementale ; (3) s'engager davantage auprès de la société civile et des journalistes travaillant sur la corruption environnementale ; (4) protéger les défenseurs des droits humains jeunes et autochtones éliminer la corruption environnementale ; et (5) renforcer la disponibilité des données pour l'application de la loi transnationale sur corruption environnementale.

La protection de notre biosphère est cruciale pour toute activité humaine. Les efforts visant à protéger les ressources renouvelables font face à des menaces de corruption, et bien que cette menace soit de plus en plus reconnue, nous avons encore un long chemin à parcourir pour réduire son impact. Communément définie comme “l’abus de pouvoir à des fins privées”, la corruption facilite les dommages environnementaux qui compromettent l’intégrité de notre biosphère et son potentiel de régénération (Transparency International 2020, Williams et Le Billon 2017). La corruption permet de contourner les lois, les règles, les réglementations et les politiques visant à limiter ou à prévenir les atteintes à l’environnement (Transparency International 2020, Robbins 2000, Kolstad et Søreide 2009, Williams et Le Billon 2017). Le rôle pernicieux de la corruption peut prendre la forme d’une influence sur l’obtention des concessions forestières et des quotas de pêche et sur la manière dont ils sont appliqués, de pots-de-vin pour acheter les résultats des études d’impact sur l’environnement, de collusion avec les gardes forestiers ou les gardes-chasse pour perpétrer des crimes contre l’environnement et d’utilisation de moyens illicites pour financer ou blanchir le produit d’actes destructeurs de l’environnement, pour ne citer que quelques exemples.

La corruption peut également façonner les décisions de gestion des ressources plus subtilement. Les intérêts corrompus influencent régulièrement les lois et les politiques qui régissent la gestion et l’utilisation des ressources, transformant de graves préjudices environnementaux en actes légalement sanctionnés (Kolstad et Søreide 2009, Williams et Le Billon 2017). Des exemples peuvent être trouvés dans le trafic d’influence lors de l’élaboration des [accords d’accès](#) aux pêcheries marines, dans les conflits d’intérêts lors de l’élaboration des stratégies pour les secteurs de la [forêt](#), de la faune et de la pêche, et dans la corruption politique à l’origine de projets industriels ou d’[infrastructures](#) (routes, ports, etc.) qui nuisent à l’environnement. Dans le pire des cas, la corruption sous la forme

de réseaux patron-client est tellement ancrée dans le contrôle politique des ressources renouvelables qu’elle constitue le système lui-même (Robbins 2000, Williams et Le Billon 2017).

La réduction des contributions de la corruption aux dommages environnementaux et sociaux connexes implique de relever des défis à différentes échelles et dans différents lieux. Les interventions réussies doivent saper l’attrait de la corruption en tant qu’outil pour les criminels de l’environnement, réduire son influence sur les cadres plus larges qui régissent l’utilisation des ressources et, lorsque de telles conditions prévalent, s’attaquer à la mainmise des élites sur des secteurs entiers de ressources ou même sur des pays. Avant tout, les approches de la corruption doivent s’adapter aux conditions contextuelles qui l’expliquent (une tâche qui s’avère plus facile lorsqu’il existe des institutions démocratiques durables [Rock 2009]).

Cibler la corruption liée aux ressources renouvelables n’est donc pas une mince affaire. Plus de vingt ans d’efforts internationaux pour lutter contre la corruption montrent que le succès est peu probable si les interventions anti-corruption font trop de suppositions sur la politique, les incitations et la dynamique du pouvoir qui sous-tendent les actes de corruption (Khan et Roy 2022). Dans ce contexte, la recherche U4 pour le TNRC visait à répondre à la question suivante : Quels sont les facteurs qui conditionnent le succès et l’échec des interventions anti-corruption dans les secteurs des ressources renouvelables ?



Partie 1 : Les cas

Cette section décrira trois études de cas sur la façon dont les équipes ont mis en œuvre une analyse de la situation de la corruption activité de conservation.

Méthodologie, sélection des cas et principale question de recherche

Notre approche de la recherche a consisté à identifier les interventions d'aide existantes qui pourraient potentiellement résoudre un problème de corruption affectant la gestion des ressources renouvelables quelque part dans le monde. Notre processus de sélection de cas, décrit en Annexe 1, a permis d'identifier trois cas pour une étude approfondie :

- i. la gestion communautaire des ressources naturelles dans le nord de Madagascar ;
- ii. des réformes de la sylviculture communautaire pour lutter contre l'exploitation forestière illégale et la corruption qui y est associée en Amazonie péruvienne ; et
- iii. les paiements électroniques dans le secteur forestier vietnamien.

De plus amples détails sur chaque cas sont fournis ci-dessous, y compris leur orientation particulière et leurs principales conclusions.

De nombreux acteurs différents sont impliqués dans les secteurs des ressources renouvelables, et les relations de pouvoir inégales, les histoires

sociales et culturelles et les économies politiques de lieux, d'organisations et de matières premières spécifiques sont toutes très complexes. Par conséquent, une approche nuancée de l'analyse de la corruption est nécessaire, capable d'aborder les politiques et les intérêts concurrents au cœur du changement environnemental (Robbins 2000, Williams et Le Billion 2017). C'est pourquoi nous avons ancré notre approche méthodologique dans le domaine de [l'écologie politique](#), en combinant des méthodes mixtes (qualitatives et quantitatives) avec un modèle de recherche à enquêteurs variés.

Notre approche de l'éthique de la recherche a été validée par le [Centre norvégien pour les données de recherche](#) (NSD) et a impliqué le consentement éclairé de tous les participants à la recherche sur la base de l'anonymat et de la triangulation de multiples sources de données. De plus amples informations sur la méthodologie sont disponibles en Annexe 1.

Résultats des études de cas à Madagascar, au Pérou et au Vietnam

Les approches communautaires de la conservation et leur impact sur la lutte contre la corruption dans le nord de Madagascar

¹ La région de la baie de Makira-Masoala-Antongil (MaMaBay), les zones protégées d'Andrafiarena-Andavakoera et de Loky Manambato, ainsi que le paysage des hautes terres du Nord et le paysage marin du canal du Mozambique septentrional.

Le [cas](#) de Madagascar visait à comprendre comment les organisations de conservation adaptent les activités qui reposent sur la participation communautaire pour (explicitement ou implicitement) combattre, contourner ou naviguer dans les systèmes et pratiques corrompus ; comment les membres des communautés locales vivent et évaluent ces efforts ; et comment les résultats associés sont façonnés par des dynamiques plus larges de corruption liées à la présence (ou à l'absence) de ressources lucratives dans les zones protégées en question. Les résultats empiriques ont été tirés d'une analyse documentaire et d'entretiens sur le terrain avec le personnel d'ONG, des fonctionnaires, des autorités locales, des participants au projet et d'autres membres de la communauté dans trois sites infranationaux.¹

L'équipe de recherche a constaté que les efforts visant à introduire la gestion communautaire des ressources, en tant que stratégie de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption, n'ont guère progressé en raison de conceptions contradictoires de la corruption, d'interventions définies de l'extérieur et d'une autonomisation inadéquate des acteurs au niveau de la communauté. Ce cas montre que les primes versées aux membres de la communauté étaient trop faibles pour encourager les comportements favorables à la conservation, ouvrant ainsi la voie à des perceptions négatives de la conservation et permettant la persistance d'une culture de tolérance à l'égard des actes corrompus et nuisibles à l'environnement.

Les approches de lutte contre l'exploitation forestière illégale et leurs effets anti-corruption en Amazonie péruvienne

Le [cas](#) du Pérou visait à comprendre les acteurs et les intérêts impliqués dans l'extraction du bois en Amazonie péruvienne, en particulier l'exploitation forestière illégale et la déforestation ; les types et la dynamique de la corruption impliqués ; et les impacts connexes sur les communautés. En se concentrant sur deux sites infranationaux où les

projets Peru Bosques et Pro-Bosques de l'USAID ont été mis en œuvre,² les données empiriques ont été tirées de rapports officiels et de règlements publiés par les autorités nationales, de rapports et d'articles produits par des acteurs non étatiques, y compris des organisations non gouvernementales (ONG), des acteurs multilatéraux et des universitaires, ainsi que d'entretiens semi-structurés avec des dirigeants autochtones, des fonctionnaires en poste et retraités, des journalistes et des membres du personnel d'ONG.

L'équipe de recherche a constaté que les réformes visant à promouvoir la participation des populations autochtones à la conservation des forêts par le biais de la gestion communautaire des forêts (GCF) avaient en effet reconnu la corruption comme un facteur important de la surexploitation des forêts communautaires par des tiers. Toutefois, la longueur des procédures administratives pour l'attribution de titres fonciers collectifs et la négligence historique des autorités ont perpétué l'insécurité foncière pour les communautés indigènes, ce que les parties prenantes considèrent comme des manifestations de "corruption". La violence et la corruption des organisations criminelles impliquées dans l'accaparement des terres, l'exploitation forestière illégale, l'extraction illégale de l'or et l'agriculture illicite (par exemple, la production de feuilles de coca pour la cocaïne) ont encore affaibli la GCF et les efforts déployés par les communautés indigènes pour obtenir des réparations légales. Pour que la GCF atteigne son potentiel, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour soutenir les défenseurs autochtones de l'environnement, y compris des changements structurels de gouvernance qui renforcent leur voix politique formelle.

Le potentiel anticorruption des paiements électroniques dans le secteur forestier vietnamien

Le [cas](#) du Vietnam visait à comprendre si l'introduction de paiements électroniques pouvait réduire les risques de corruption dans le système de paiement pour les services environnementaux

² Pasco et Ucayali.

³ Thuan Chau et Quynh Nhài dans la province de Son La, Don Duong et Lac Duong dans la province de Lam Dong, et Nam Dong et A Luoi dans la province de Thua Thien Hue.

forestiers (PSEF) du pays. Plus précisément, la recherche s'est attachée à déterminer si, et dans quelles conditions, les paiements électroniques permettaient de réduire le risque de capture et de détournement de fonds par les élites locales dans le cadre de la distribution des bénéfices PSEF. Une approche mixte a été adoptée, comprenant une analyse documentaire, des entretiens, des groupes de discussion avec les parties prenantes de la PSEF et une enquête auprès des foyers de propriétaires forestiers. Les données empiriques ont été recueillies auprès de sites infranationaux dans deux districts de chacune des trois provinces.³

L'équipe de recherche a relevé de nombreux aspects positifs dans le système pionnier PSEF du Vietnam, notamment la distribution des paiements aux fournisseurs de services environnementaux (propriétaires forestiers tels que les plantations, les foyers et les communautés) qui, en retour, protègent les forêts. L'étude a également montré que des progrès pouvaient encore être réalisés pour rendre le système de paiement PSEF plus efficace, sûr et transparent. De tels progrès permettraient de réduire davantage les coûts de transaction, de rationaliser les paiements et, éventuellement, de réduire la corruption. Au moment de l'étude, la coexistence des paiements électroniques avec d'autres formes de paiement, y compris en espèces, limitait les avantages réels des paiements électroniques PSEF en matière de lutte contre la corruption. Si les paiements électroniques ne sont pas une panacée pour lutter contre la corruption liée à la distribution des bénéfices des PSEF, ils pourraient jouer un rôle important dans la lutte contre la corruption dans le cadre d'un régime juridique plus large et efficace pour la protection des forêts.



Partie 2 :

Implications et recommandations

Cette section se concentre sur les principaux points à retenir liés à notre question de recherche globale – les facteurs qui conditionnent le succès et l'échec de la lutte contre la corruption des interventions financées par l'aide dans les secteurs des ressources renouvelables.

Éléments à retenir pour les approches anti-corruption dans les secteurs des énergies renouvelables

Plus de preuves, de leçons et de recommandations de nos trois cas de pays peuvent être trouvées [ici](#).

La lutte contre la corruption est généralement un objectif secondaire des projets de gouvernance des ressources, ce qui limite la marge de manœuvre pour l'analyser et y remédier.

Malgré l'importance reconnue de la lutte contre la corruption pour atteindre les objectifs de gouvernance des ressources, les équipes de recherche ont trouvé peu de projets relatifs aux ressources naturelles ayant des objectifs explicites de lutte contre la corruption. Plus généralement, les projets visant à améliorer la gouvernance des ressources ou à réduire l'illégalité dans l'utilisation des ressources, ont parfois pour objectif secondaire de réduire la corruption qui y est associée.

Cette absence de traitement spécifique de

la corruption pourrait être une réponse compréhensible des concepteurs et des responsables de la mise en œuvre des projets au caractère sensible de la question, en particulier lorsqu'il s'agit de matières premières de grande valeur dont la production est liée à des activités criminelles et/ou à des élites puissantes. En effet, nos recherches ont révélé que les responsables de la mise en œuvre des projets avaient tendance à être très conscients et préoccupés par l'impact potentiel de la corruption sur les résultats.

Dans le même temps, nous avons rencontré des exemples d'hypothèses de projet erronées sur la façon dont la corruption fonctionnait dans le contexte de la mise en œuvre. Au Pérou, par exemple, la conception du projet ne semblait pas tenir compte de la mainmise des groupes d'intérêt sur les institutions provinciales et de la manière dont cela pouvait compromettre les objectifs du projet. Une focalisation indirecte sur la corruption limite probablement l'attention qui lui est accordée dans le cadre d'une focalisation globale sur, par exemple, l'exploitation forestière illégale. En outre, les progrès en matière de lutte contre la corruption dans les secteurs des ressources renouvelables semblent limités simplement parce qu'il y a si peu de projets et d'interventions qui tentent de la cibler directement, alors qu'au moins certains de ceux qui le font pourraient améliorer leur [compréhension](#) des moteurs contextuels et des catalyseurs des comportements corrompus.

Les luttes pour savoir qui bénéficie des ressources sont au cœur des affaires de corruption environnementale et la résolution de ces contestations devrait être au centre des réponses.

Les intérêts concurrents des acteurs étatiques, commerciaux et sociétaux concernant les ressources naturelles étaient au cœur des affaires de corruption environnementale que nous avons étudiées⁴. Différents acteurs et groupes dotés d'un

pouvoir variable souhaitaient contrôler et exploiter les ressources à leur profit, de nombreux acteurs employant tous les moyens possibles, y compris la violence et la corruption, pour maximiser ces avantages. Nos cas ont mis en évidence le fait que les autorités publiques puissantes, en particulier au niveau infranational, ont tendance à être capturées par des intérêts économiques particuliers, dont certains sont liés à la criminalité et à la corruption. Les autorités semblent, dans de nombreux cas, plus redevables à ces intérêts particuliers qu'à l'intérêt général. Pourtant, paradoxalement, l'assentiment et le soutien de ces autorités sont souvent nécessaires pour que les projets financés par l'aide puissent être mis en œuvre.

Dans de tels cas, les acteurs extérieurs, tels que les ONG et les donateurs, sont confrontés à des dilemmes aigus quant à savoir avec qui ils doivent coopérer et comment. La réussite ou l'échec de la lutte contre la corruption dans les secteurs des ressources renouvelables dépend donc de la manière dont les acteurs extérieurs comprennent les motivations de leurs partenaires et de la capacité des partenaires de projet à naviguer dans des conditions hautement politisées où les fonctions de responsabilité nationale sont généralement minimales.

Les projets doivent être capables de s'attaquer aux véritables politiques de gouvernance des ressources et de corruption environnementale.

La résolution des conflits politiques au cœur de la corruption environnementale semble vitale, mais les interventions que nous avons étudiées ont adopté un point de vue essentiellement technique, plutôt que [politique](#), pour aborder les problèmes de corruption. Dans le même temps, des débats très politisés sur la gouvernance des ressources, ainsi que des actions concrètes (par exemple, des mouvements sociaux et des protestations) se sont poursuivis pendant la mise en œuvre du projet.

⁴ L'utilisation d'une [approche](#) d'écologie politique et la collaboration avec des chercheurs locaux pour chaque cas nous ont permis d'identifier les facteurs sociaux, économiques, politiques et environnementaux qui alimentent et favorisent la corruption, et la manière dont ils ont affecté la mise en œuvre et les résultats des projets.

Il est apparu aux équipes de recherche que l'inadéquation des politiques de l'État et des projets d'aide pour affronter les véritables politiques de gouvernance des ressources et de corruption environnementale a contribué à alimenter, du moins en partie, le découragement et/ou d'autres approches de la part des populations et des groupes concernés. Par exemple, les peuples autochtones confrontés à la perte d'accès à leurs terres ancestrales à la suite d'années de collusion et de corruption entre les fonctionnaires de l'État et les criminels ont parfois recours à des protestations directes, ce qui les expose, eux et leurs communautés, à des représailles violentes. Les projets ont tendance à soutenir une série d'acteurs de la société civile et des médias pour mettre en évidence les dimensions politiques de la gouvernance des ressources, et ce travail est, en soi, utile pour sensibiliser et comprendre la nature de problèmes particuliers. Cependant, il y a toujours une pénurie d'actions viables pour résoudre ces problèmes hautement politisés par des moyens législatifs, politiques et de mise en œuvre.

Les défis liés à la corruption des ressources dépassent les frontières nationales et requièrent une action régionale et mondiale allant au-delà de projets discrets et limités dans le temps.

Le commerce et le financement des matières premières renouvelables ont souvent une portée mondiale, et les marchés régionaux et mondiaux confèrent au bois et à d'autres matières premières une valeur considérable. L'intérêt de capturer la plus grande partie possible de cette valeur, à différents points des [chaînes d'approvisionnement](#) étendues, a été à l'origine de nombreux comportements corrompus et criminels dans les cas que nous avons étudiés. La lutte contre la corruption des ressources par le biais de projets nationaux, limités dans le temps et financés par l'aide, se heurte donc à des limites inhérentes si ces interventions ne sont pas associées à des stratégies visant à résoudre les dilemmes régionaux et mondiaux en matière de

gouvernance des ressources.

Bien que plusieurs initiatives aillent désormais dans ce sens (par exemple, la lutte contre les [flux financiers illicites](#)), nos conclusions indiquent toujours un décalage entre l'ampleur du problème de la corruption (dans l'espace et dans le temps) et l'ampleur de la réponse apportée dans les secteurs des ressources mondialisés. Un exemple est la longue échelle de temps sur laquelle certains acteurs corrompus opèrent. Les réseaux corrompus dans nos trois pays d'étude, par exemple, pourraient simplement patienter en ce qui concerne certains projets de conservation ou certaines mesures d'application de la loi, et attendre des années pour reprendre leurs activités illégales. Ces cas soulignent que la mise en œuvre de projets dans le pays n'est pas, en soi, une voie viable pour améliorer les résultats de la lutte contre la corruption dans les secteurs des ressources renouvelables dans des pays spécifiques (un point souligné dans la récente [politique anti-corruption](#) de l'USAID). C'est notamment le cas lorsque les projets nationaux ont un cycle de vie court et ne sont pas associés à d'autres initiatives de gouvernance des ressources ou d'application de la législation au niveau national, régional et/ou mondial.

Recommandations

Améliorer les pratiques pour lutter contre l'impact de la corruption sur les objectifs environnementaux

Sur la base des éléments que nous avons recueillis, un certain nombre de pratiques et de recommandations prioritaires en matière de lutte contre la corruption se dégagent pour les personnes actives dans les secteurs des ressources renouvelables, notamment les bailleurs de fonds, les organisations de protection de l'environnement, les organismes chargés de l'application de la loi, etc.

1. Renforcer les approches d'analyse et de gestion des risques de corruption dans le domaine de la conservation

La corruption et les luttes politiques qui y sont associées pour savoir qui bénéficie des ressources naturelles dans des lieux spécifiques doivent être bien comprises si l'on veut s'y attaquer. Les organisations de conservation et leurs donateurs commencent à comprendre l'ampleur des défis et à s'y engager. Ils doivent continuer à se former, à prendre en compte les dernières données et les débats les plus récents et à utiliser les meilleures [méthodes](#) d'analyse et de gestion des risques pour lutter contre la corruption.

2. Promouvoir et faciliter la coordination des donateurs aux niveaux mondial, régional et national

Les donateurs actifs dans les initiatives du secteur des ressources renouvelables pourraient faire davantage pour coordonner les initiatives et les projets. Nos données indiquent un certain degré de concurrence et de cloisonnement entre, par exemple, les donateurs bilatéraux, où d'importantes questions relatives à la lutte contre la corruption peuvent se retrouver entre les mains de différents responsables. Le [partenariat U4](#) et [l'équipe spéciale anticorruption de l'OCDE \(ACTT\)](#) sont des exemples de mécanismes de coordination au niveau mondial qui peuvent être développés au niveau régional et national. Des groupes de coordination importants, en particulier entre les donateurs, existent parfois dans les pays, mais leur efficacité peut être limitée par des intérêts qui vont et viennent en fonction des priorités politiques et du personnel. La coordination doit être maintenue pour être efficace.

3. Continuer à s'engager et à soutenir la société civile et les journalistes qui travaillent sur la corruption environnementale

Les organisations de conservation qui travaillent sur la gouvernance des ressources dans des zones géographiques spécifiques s'adressent désormais aux organisations de la société civile et aux journalistes et collaborent avec eux. Par exemple, [le WWF](#) lance un nouveau [forum des professionnels](#) avec des collègues de [Transparency International](#), de [TRAFFIC](#) et de [l'Institut de Bâle sur la gouvernance](#). Il s'agit d'une évolution positive qui pourrait permettre de mieux comprendre les problèmes de corruption environnementale auxquels les organisations de protection de la nature sont confrontées sur les lieux où elles travaillent. Pourtant, des cloisonnements subsistent, notamment entre les organisations d'investigation qui ont l'habitude d'examiner les secteurs des ressources et les chaînes d'approvisionnement (par exemple, [l'agence d'investigation environnementale](#) et le [projet Gecko](#)) et les organisations conventionnelles axées sur la protection de l'environnement. L'enrichissement mutuel des connaissances et des approches entre ces types d'organisations sera probablement bénéfique pour les deux parties.

Recomendaciones (continued)

4. Protéger les jeunes et les défenseurs autochtones des droits de l'homme qui dénoncent la corruption environnementale

La charge principale de la lutte contre la corruption ne doit pas peser sur les membres vulnérables de la société. Pourtant, nos conclusions indiquent que les jeunes générations (par exemple, les étudiants) et les défenseurs autochtones de l'environnement continuent de s'exposer à des risques importants en dénonçant la corruption dans le domaine de l'environnement. Des efforts récents, comme ceux de [Mary Lawlor](#), rapporteur spécial des Nations unies sur les défenseurs des droits de l'homme, et d'[Amnesty International](#), mettent en évidence les risques encourus par les défenseurs des droits de l'homme qui s'intéressent à l'environnement et à la corruption. Ces efforts doivent être soutenus et des garanties juridiques et pratiques concrètes doivent être mises en place pour les étudiants et les populations autochtones.

5. Améliorer la disponibilité des données pour l'application de la législation transnationale sur la corruption environnementale

Les affaires d'application de la loi à l'intersection des crimes environnementaux et de la corruption ont tendance à ne pas être prioritaires dans de nombreuses juridictions - en raison, dans certains cas, de l'implication des fonctionnaires dans le problème. Les efforts visant à renforcer les capacités de répression de la corruption dans certains pays se poursuivent et, à plus long terme, tous les États doivent être en mesure d'analyser, d'enquêter et de faire appliquer leur législation anti-corruption et environnementale. Mais la poursuite d'une application efficace de la législation contre la corruption environnementale ne doit pas être entravée par des intérêts particuliers corrompus qui sapent l'application de la législation dans les différents pays. La législation extraterritoriale telle que la loi américaine sur les pratiques de corruption à l'étranger ([Foreign Corrupt Practices Act](#)) et la loi britannique sur la corruption ([Bribery Act](#)) peut, par exemple, être utilisée pour poursuivre des affaires ayant un lien avec ces marchés. Les perspectives d'application de la législation transnationale pourraient être encore améliorées par la collecte de données pertinentes. Par exemple, [il n'existe actuellement aucune base de données mondiale](#) sur les cas de corruption environnementale. La création d'une telle base de données pourrait constituer une première étape utile pour combler les lacunes en matière de responsabilité pour les victimes.

Annexe 1 : Note méthodologique

L'étude de la corruption pose plusieurs problèmes méthodologiques. La corruption en tant qu'activité est souvent opaque et intangible, se produisant dans de nombreux cas "derrière des portes closes". Lorsque l'on étudie la corruption des ressources naturelles, ce phénomène est aggravé par le fait que la perte (souvent illégale) de forêts, de pêcheries et d'espèces sauvages est tout aussi opaque et illusoire. Le braconnage, la pêche illégale et l'exploitation forestière illégale ont lieu au cœur de la nuit ; les marchandises sont transportées à travers des frontières poreuses et les criminels se glissent dans l'ombre.

Contrairement au journaliste d'investigation ou au militant de la société civile qui peut recueillir des preuves utiles en se faisant passer pour un acheteur intéressé de marchandises illicites, nos équipes sont liées par l'éthique de la recherche institutionnelle et l'évaluation des risques liés à la sécurité. Par conséquent, la prise en compte de ces défis et l'utilisation de méthodes appropriées ont été cruciales pour la réussite de nos recherches sur la corruption, la perte de biodiversité et les interventions de conservation.

Notre principale approche méthodologique a été d'être réflexive et de combiner des méthodes mixtes avec une conception de recherche à investigateurs variés, en travaillant avec une équipe de recherche multinationale. Ce choix méthodologique tient compte des questions de position et de l'importance de la triangulation des résultats de la recherche.

Pour identifier les cas, nous avons mené une étude exploratoire comprenant des entretiens qualitatifs avec des professionnels de l'aide travaillant à l'intersection de la lutte contre la corruption et de la criminalité environnementale, ainsi qu'une analyse systématique de la littérature par mots-clés (plus de 900 documents, articles et chapitres). Nous avons ensuite croisé ces interventions potentielles avec les priorités de niveau 1 de l'USAID en matière de conservation de la biodiversité, les lieux prioritaires du WWF, les priorités nationales et régionales de TRAFFIC et la liste des pays partenaires et des pays concernés par le commerce illégal d'espèces sauvages établie par le département d'État américain. Pour sélectionner les trois derniers cas, nous avons utilisé d'autres critères tels que l'étendue géographique, le type d'intervention (par exemple, du renforcement des capacités au soutien au journalisme d'investigation), le type de problème de corruption ciblé et le type de ressource renouvelable impliquée.

Nous avons utilisé diverses méthodes de collecte de données, notamment une combinaison d'analyses quantitatives d'ensembles de données préexistants (lorsqu'ils étaient disponibles) et de collecte de données qualitatives par le biais d'entretiens, de groupes de discussion et de méthodes d'observation dans plusieurs sites d'étude infranationaux. En combinant des méthodes qualitatives et quantitatives, nous avons pu trianguler les données infranationales et nationales. De plus amples détails sur les méthodes utilisées pour chaque étude de cas sont publiés dans les notes d'information correspondantes.

Références

Gianella, C., M. Paredes. L. Figueroa. 2021. *Corruption, informality, and power: Explaining the limits to institutional approaches for tackling illegal logging in Peru*. U4 Issue. U4 Anti-Corruption Resource Centre. Chr. Michelsen Institute. Bergen.

Khan, M. And P. Roy. 2022. *Making anti-corruption real: Using a 'Power Capabilities and Interest Approach' to stop wasting money and start making progress*. SOAS Anti-Corruption Evidence Consortium. Synthesis Report 001. SOAS University of London.

Klein, B., A. Zhu. C. Pardo-Herrera. S. Mullard. 2021. *Enrolling the local: Community-based anti-corruption efforts and institutional capture*. TNRC Brief. U4 Anti-Corruption Resource Centre. Chr. Michelsen Institute. Bergen.

Kolstad, I. and T. Søreide. 2009. "Corruption in natural resource management: Implications for policymakers". *Resources Policy*. Vol. 34. No. 4. pp. 214-226.

Robbins, P. 2000. "The rotten institution: Corruption in natural resource management". *Political Geography*. Vol. 19. pp. 423-443.

Rock, M.T. 2009. "Corruption and Democracy". *The Journal of Development Studies*. Vol. 45. Issue 1. pp. 55-75.

Transparency International. 2020. *Corruption Perceptions Index 2020*. Transparency International Secretariat. Berlin.

Williams, D.A., D.T. Bui. X.H. Pham. Q.K. Nguyen. 2022. *E-payments in Vietnam's forest sector: An effective anti-corruption innovation?* U4 Brief. U4 Anti-Corruption Resource Centre. Chr. Michelsen Institute. Bergen.

Williams, D.A. and P. Le Billon. 2017. *Corruption, natural resources and development: From resource curse to political ecology*. Edward Elgar Publishing. Cheltenham and Northampton (MA).

À propos du projet Targeting Natural Resource Corruption

Le projet Targeting Natural Resource Corruption (TNRC) s'efforce d'améliorer les résultats en matière de biodiversité en aidant les praticiens à s'attaquer aux menaces que représente la corruption pour la faune, la pêche et les forêts. TNRC exploite les connaissances existantes, génère de nouvelles preuves, et soutient des politiques et des pratiques novatrices pour des programmes de lutte contre la corruption plus efficaces. En savoir plus sur tnrcproject.org.

Conseil juridique

Cette publication est rendue possible grâce au généreux soutien du peuple américain par l'intermédiaire de l'United States Agency for International Development (USAID). Le contenu relève de la responsabilité de l'auteur et ne reflète pas nécessairement les points de vue de l'USAID, le gouvernement des États-Unis, ou membres individuels du consortium TNRC.

WWF® et ©1986 Panda Symbol appartiennent au WWF. Tous droits réservés.

